

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son troisième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 6 avril 2021, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 14 — *Loi corrective de 2020/The Minor Amendments and Corrections Act, 2020*;
- projet de loi 19 — *Loi corrective n° 2 de 2020/The Minor Amendments and Corrections Act, 2020 (2)*;
- projet de loi 55 — *Loi de 2021 visant la réduction du fardeau administratif et l'amélioration des services/The Reducing Red Tape and Improving Services Act, 2021*;
- projet de loi 68 — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*.

Composition du Comité :

- M. le *ministre* GOERTZEN;
- M. ISLEIFSON;
- M. LINDSEY;
- M^{me} MARCELINO;
- M. REYES;
- M^{me} la *ministre* SQUIRES.

Le Comité a élu :

- M. REYES à la présidence;
- M. ISLEIFSON à la vice-présidence.

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié de nouveau le 3 décembre 2020, l'application du paragraphe 83(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 6 avril 2021 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 19 — *Loi corrective n° 2 de 2020/The Minor Amendments and Corrections Act, 2020 (2)* :

Zainab Mansaray

Canada Sierra Leone Friendship Society Inc.

Le Comité a entendu six exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 55 — *Loi de 2021 visant la réduction du fardeau administratif et l'amélioration des services/The Reducing Red Tape and Improving Services Act, 2021* :

James Beddome

Leader, Parti vert du Manitoba

Sudhir Sandhu

Manitoba Building Trades

Jim Silver

Centre canadien de politiques alternatives

Shawn Kettner

Particulier

Patrick Falconer

Particulier

Michelle Dallmann

Particulier

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 14) — *Loi corrective de 2020/The Minor Amendments and Corrections Act, 2020*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 19) — *Loi corrective n° 2 de 2020/The Minor Amendments and Corrections Act, 2020 (2)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 55) — *Loi de 2021 visant la réduction du fardeau administratif et l'amélioration des services/The Reducing Red Tape and Improving Services Act, 2021*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 68) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

M. REYES

Le 6 avril 2021